

Département  
Haute-Loire**EXTRAIT**  
**du Registre des Délibérations du Comité Syndical**  
**de l'EPAGE Loire Lignon**

Séance du 17 Février 2023

Date d'envoi de la convocation : 10 Février 2023	Conseillers en exercice : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	Présents ou représentés : 18
Délibération n°: 202302-06	Pouvoirs : 2
	Excusés : 12

Objet : Demande de subvention à la Région AURA pour la réalisation des actions inscrites dans le Contrat Vert et Bleu « Devès, Mézenc, Gerbier »

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 17 février 2023 à 17H30, Salle du Conseil Municipal en Mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

**Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** : BRINGER Jean-Paul – PALHIÈRE Jean-Louis – BEAUMEL Jean-Paul – BAY Jérôme - FILERE Michel – VALANTIN Christelle  
**Communauté de Communes Loire Semène** : ARNAUD Sébastien – BOMPUIS Yves  
**Communauté de Communes du Pays de Montfaucon** : SOUVIGNET Bernard – DURIEUX Pierre  
**Communauté de Communes du Haut-Lignon** : / **Communauté de Communes des Sucs** : DEFOUR André **Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal** : DELABRE Philippe – CHORLIET Christian **Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron** : MONTAGNON Jean-Philippe **Communauté de communes Cayres Pradelles** : CATHONNET Philippe **Communauté de communes Montagne d'Ardèche** : VALETTE Charles **Communauté de Communes des Monts du Pilat** : / **Communauté de communes Ambert Livarfois Forez** : / **Loire Forez Agglomération** : / **Communauté de communes Val'Eyrieux** : /

Avaient donné pouvoir :

**Communauté de communes du Haut Lignon** : BROUSSARD Olivier (pouvoir donné à SOUVIGNET Bernard)  
**Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron** : MONCHER Jean Pierre (pouvoir donné à MONTAGNON Jean Philippe)

Secrétaire de séance : VALANTIN Christelle

Le contrat vert et bleu (CVB) Devès, Mézenc, Gerbier est entré en phase de mise en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Par délibération en date du 18 juillet 2019, le conseil syndical du SICALA a acté le portage du Contrat vert et bleu Devès, Mézenc, Gerbier par l'EPAGE Loire Lignon. Ce CVB, adopté par la Région Auvergne Rhône Alpes le 18 octobre 2019, permet d'apporter 1 417 600 € d'aides régionales sur 5 ans pour compléter les plans de financement des actions et des postes d'animateurs et de techniciens des Contrats Territoriaux du Haut-Bassin de la Loire et Loire Montagnes et de co-financer des actions en faveur des trames vertes et bleues sur le territoire.

A ce titre il convient de déposer les demandes de subvention pour les actions suivantes :

- ANI 1 – MLT 1.1 - Animation globale du CVB (2023)
- TRA 9 – TB 1.1 - Travaux de restauration des cours d'eau (2023-2024)
- ANI 10 – MLT 4.1 - Sensibilisation des scolaires aux trames du territoire - fonctionnement (2023-2024) et investissement (2023-2024 et 2024-2025)
- ANI 6 – MLT 2.4 – Organisation d'évènements multi-trames et multi-partenariaux sur le territoire (2023)

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

**Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :**

- **DECIDE de demander les aides inscrites au contrat vert et bleu Devès, Mézenc, Gerbier » auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.**
- 
- **AUTORISE le Président à signer les documents s'y rapportant.**

Fait le 17 Février 2023 à Brives Charensac,  
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance  
Christelle VALANCIER  


Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,  
Jean-Paul BRINGER  


La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État